

PROGRAMME DE FORMATION

Protection de l'enfance : l'évaluation interdisciplinaire des situations individuelles

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel des services sociaux et médico-sociaux intervenant en protection de l'enfance.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire la place de l'évaluation interdisciplinaire dans la protection de l'enfance.

Identifier les différents niveaux et dimensions de l'évaluation.

Construire une méthode d'évaluation avec des outils pertinents.

Programme

L'environnement juridique de la Protection de l'enfance :

- Les nouvelles dispositions et l'évolution des politiques publiques (de la réforme du 5 mars 2007 à la loi du 14 mars 2016...)
- Définir l'évaluation en Protection de l'enfance et ses finalités.

Une évaluation pluridisciplinaire confirmant ou non l'information de danger :

- Sortir du cloisonnement et de la logique de service.
- Le travail partenarial garant d'un réseau protecteur.
- La dimension clinique de l'évaluation.
- L'implication émotionnelle du professionnel au contact de l'utilisateur.

Les différents niveaux de l'évaluation et leurs référents (élaborés par la théorie de l'information).

Les dimensions diagnostique, implicationnelle et prospective de l'évaluation.

L'observation et l'apport de la pluridisciplinarité dans l'objectivation du danger encouru.

Présentation d'outils : le génogramme d'évaluation permet de mieux comprendre les dynamiques familiales auxquelles les intervenants sociaux et médico-sociaux sont confrontés et de renforcer l'évaluation de la situation individuelle.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.